



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE en vue de prestations de services

APPUI PERLE AU MINISTERE DE LA FEMME ET DE LA PETITE ENFANCE DU TCHAD

Octobre 2024





ARTICLE 1. PREAMBULE

En 2022, Expertise France, l'agence interministérielle de coopération technique française a rejoint le Groupe Agence française de développement (AFD). Le Groupe AFD et ses filiales (Expertise France et Proparco) sont les premiers acteurs de mise en œuvre de la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale, orientée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

La Loi de programmation française relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales prévoit que 75% des volumes annuels d'engagements de l'aide bilatérale programmable aient l'égalité entre les femmes et les hommes pour objectif principal ou significatif (CAD 2 et/ou 1) et 20% pour objectif principal (CAD 2) d'ici 2025.

Le Groupe AFD inscrit son action en réponse à cette Loi et en alignement avec la diplomatie féministe de la France, il cherche ainsi à la fois à se positionner sur les projets/programmes européens et internationaux dont l'objectif principal est le genre (CAD2) mais aussi à promouvoir des objectifs spécifiques genre (CAD1) sur les programmes et projets, concernant l'ensemble des thématiques de l'Agence.

C'est dans ce cadre que le Partenariat EDIFIS a été élaboré, il constitue une initiative phare ciblant plusieurs pays du Sahel et du Golfe de Guinée (Mauritanie, Tchad, Sénégal et une extension à venir en République de Guinée et en Côte d'Ivoire) sur les thématiques d'éducation, de transition démographique, de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) et d'insertion socioéconomique des filles et des femmes.

Le Partenariat EDIFIS a vocation à mobiliser ces États et leurs partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que les organisations féministes locales, représentatives de la société civile, pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5). Innovant et multisectoriel, EDIFIS entend promouvoir une approche opérationnelle intégrée en matière d'éducation, de santé sexuelle et reproductive, et d'insertion économique.

L'Assistance Technique EDIFIS, volet I du Partenariat EDIFIS, accompagne les institutions publiques à renforcer leurs politiques, leurs documents stratégiques ou encore leurs ressources humaines sur les questions d'égalité femmes-hommes (EFH). Elle agit en parallèle sur les écosystèmes environnants, dans l'optique de décupler les impacts de ses actions. Dans ce sens, elle s'intègre dans les mécanismes de coordination existants entre les différents acteurs (PTF, OSC, institutionnels), contribue à leurs actions, les renforce et à défaut, appui leur création.

Concrètement, cela se traduit par des analyses techniques, des appuis méthodologiques, des diagnostics, des études, des formations, des rencontres, des partages et des valorisations d'expériences régionales ou des ateliers. L'assistance technique prend la forme de missions centrées sur les besoins et les priorités identifiés par les partenaires, et réalisées par des expert.es genre qualifiés.

ARTICLE 2. PRESENTATION DE EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence interministérielle de coopération technique internationale. Présente dans plus de 100 pays, elle déploie de l'assistance technique – en mobilisant en particulier de l'expertise française - et mène des projets de coopération en soutien aux politiques publiques de pays partenaires pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Expertise France exerce son





activité au bénéficie des acteurs publics et parapublics. Complémentaire de l'apport de ressources financières pour le développement, la coopération technique est au cœur de la réponse que la France apporte face à ces défis. En 2022, Expertise France, l'agence interministérielle de coopération technique française a rejoint le Groupe Agence française de développement (AFD).

ARTICLE 3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA PRESTATION

Au Tchad, depuis le démarrage de ses activités, l'AT EDIFIS a accompagné les institutions publiques et les partenaires techniques et financier à travers les actions suivantes :

- 1. Appui au ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique dans la capitalisation des actions de scolarisation des filles menées par les partenaires entre 2018 et 2022 (finalisé);
- 2. Réalisation d'un état des lieux du plan d'action 2019-2023 de la Politique Nationale Genre à la demande du ministère de la Femme, de la Promotion de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale (MFPPESN) (finalisé);
- 3. Appui à l'opérationnalisation du premier Plan d'Action National de la Résolution 1325 des Nations Unies (Agenda Femmes, Paix et Sécurité) à la demande du MFPPESN (finalisé) ;
- 4. Elaboration d'un programme national d'appui à l'opérationnalisation de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin, Ministère du commerce et de l'industrie (à lancer)
- 5. Elaboration d'une stratégie de communication pour une meilleure visibilité des actions de l'OPEG en faveur de l'égalité F/H, Observatoire de l'égalité et de l'équité de genre (à lancer)
- 6. Appui pour la structuration et le renforcement d'un Groupe de travail pour la coordination des actions des partenaires techniques et financiers de l'EFH en collaboration avec le MFPPESN (en cours depuis juillet 2024) ;
- 7. Elaboration d'une cartographie des projets en faveur de l'EFH dans les cinq pays d'intervention (dont le Tchad) ainsi que d'une bibliothèque de ressources en ligne (en cours depuis juin, prévue pour octobre 2024)

L'AT EDIFIS souhaite capitaliser sur ces actions en général, poursuivre et renforcer plus spécifiquement celles engagées auprès du ministère de la Femme et de la Petite enfance, tout en assurant la cohérence et le rapprochement avec les actions relatives à la coordination des parties prenantes.

ARTICLE 4. OBJECTIF ET RESULTATS DE LA PRESTATION

Titre de l'action : Assistance technique perlée auprès du Ministère de la Femme et de la Petite Enfance au Tchad

Entité bénéficiaire : Ministère de la Femme et de la Petite Enfance

L'objectif général de la mission est d'accompagner le ministère dans ses missions relatives au pilotage de la Politique Nationale Genre et de la Résolution 1325, de contribuer au renforcement de capacités des ressources humaines (membres des instances de coordination





et des points focaux genre) et de faciliter la collaboration avec les partenaires techniques, financiers et la société civile.

Plus spécifiquement, cette assistance technique pourra être amenée à :

- 1) Accompagner le ministère dans le renouvellement de la Stratégie Nationale d'intégration du Genre ;
- 2) Accompagner le ministère dans le suivi et la coordination des appuis techniques visant l'institutionnalisation du genre dans les ministères sectoriels ;
- 3) Renforcer les capacités du ministère pour construire un plaidoyer visant l'intégration de la budgétisation sensible au genre dans les ministères sectoriels ;
- 4) Apporter un conseil au niveau stratégique pour les orientations liées au programme FPS :
- 5) Renforcer les capacités de l'équipe technique des Comité de pilotage (COPIL) et du Comité technique permanent (COTEC) en charge de piloter la mise en œuvre du PAN de la Résolution 1325 ;
- 6) Encourager l'ancrage institutionnel du Groupe de travail pour la coordination des actions des partenaires techniques et financiers de l'EFH, appuyer l'AT EDIFIS dans l'organisation et l'animation des réunions ;
- 7) Contribuer à la consolidation de la matrice des interventions du Groupe en s'assurant de sa pertinence et de son appropriation par le ministère ;
- 8) Toutes autres activités similaires à la demande conjointe du ministère et de l'équipe AT EDIFIS ;

Cette liste est non exhaustive. Toute autre activité similaire rentrant dans l'objectif général de la mission pourra faire l'objet d'un appui de l'expert.e perlé.e, à la demande du Ministère et de l'AT EDIFIS. Les besoins d'appui seront évalués de manière mensuelle, sur base des remontées et constats de l'expert.e perlé.e mais aussi sur base des besoins identifiés en cours de route par le Ministère et par l'équipe d'AT EDIFIS, lors de ses missions de suivi.

ARTICLE 5. CONTENU DETAILLE DE LA MISSION

Le ministère de la Femme et de la petite enfance est responsable de cette mission. A ce titre, il mobilisera les ressources nécessaires pour sa conduite, à l'exception du recrutement de l'expert.e. qui sera mis à sa disposition par AT EDIFIS.

5.1 Détails de la mission attendue

Afin de répondre aux objectifs spécifiques susmentionnés, l'expert.e réalisera les activités suivantes :

- 1. Une note de cadrage et un plan de travail répondant au différents objectifs de la mission, basée sur l'état des lieux du plan d'action de la PNG et sur l'état d'avancement de l'opérationnalisation du PAN 1325 ;
- 2. La mise en place des activités répondant à l'atteinte des objectifs suivant la note de cadrage et le plan d'action conjointement validés par le ministère et l'équipe AT EDIFIS .
- 3. La production de rapports succincts mensuels d'avancement des activités et un rapport final global intégrant des recommandations ;
- 4. La tenue de réunions mensuelles ou bimensuelles avec l'équipe AT EDIFIS afin d'échanger sur les avancées et les difficultés des activités, valider les modifications à





apporter si nécessaire et échanger sur de nouvelles activités et besoins apparus en cours de mission et/ou demandés par le Ministère.

5.2 Calendrier et validation des livrables

Calendrier de la première commande :

Livrables à remettre	Date estimée de remise
Note de cadrage et un plan de travail	15/11/2024
Rapports mensuels et d'activités clés	30/11/2024; 31/12/2024; 31/01/2025; 28/02/2025; 31/03/2025
Rapport final de mission incluant des recommandations, documents et outils produits	30/04/2024

Période de la prestation

La prestation couvre une période de **6 mois** allant du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025, pour 60HJ.

5.3 Lieu d'exécution et sécurité

La réalisation de cette prestation se fera à N'Djamena, Tchad. Cette mission ne prévoit pas de déplacements sur le terrain.

ARTICLE 6. PROFIL DE L'EXPERTISE ET CANDIDATURE

6.1. Profil et compétences attendues de l'expertise

L'expert.e national.e, devra disposer des compétences suivantes :

- Diplôme universitaire (de préférence niveau Master 2) en sciences sociales, sciences politiques, en études de genre ou dans un domaine connexe
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'appui aux politiques publiques sensibles au genre
- Expérience avérée en formation d'adultes et en élaboration de modules de formation et animation de formations en genre ;
- Connaissance approfondie des concepts d'analyse de genre, des cadres internationaux, nationaux et régionaux en matière de genre
- Excellentes capacités de communication, de rédaction, de synthèse avec une aptitude démontrée à travailler avec diverses parties prenantes.
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter les délais impartis.
- Maîtrise courante du français

L'expert.e mobilisé.e devra s'approprier la politique Genre de l'AFD, la stratégie régionale Grand Sahel de l'AFD, les objectifs et les enjeux du partenariat EDIFIS et notamment les outils suivants :





- Boîte à outils genre de l'AFD
- Evaluation genre OCDE
- L'approche « Ne pas nuire » promue par l'AFD

6.2. Processus de recrutement et dossier de candidature

Expertise France procédera à la recherche et à la pré-sélection des expert.e.s à recruter, en priorité dans son vivier d'expert.e.s genre et à défaut de résultats concluants, par appel d'offres. Une fois les profils pré-identifiés, Expertise France mènera au besoin des premiers entretiens pour s'assurer de la disponibilité et de l'adéquation du/des profils présélectionnés en collaboration avec le Ministère de l'Enfance et de la Famille.

Deadline pour la soumission d'une offre technique et financière : 31/10/2024

ARTICLE 7. MOYENS MIS A DISPOSITION DU PRESTATAIRE

Expertise France mettra à disposition de l'expert.e les informations nécessaires afin de mener à bien sa mission et facilitera le déroulement de la mission. En cas de besoin identifié et après validation, AT EDIFIS pourra prendre en charge l'organisation d'un ou plusieurs ateliers.

Le ministère mettra à disposition de l'expert un bureau, la documentation et les informations nécessaires à la réalisation de sa mission. Il mettra à disposition un espace de bureau et désignera un référent de l'expert.e. Il mobilisation par ailleurs des acteurs clés pour leur participation aux différentes étapes de la mission.

Les personnes de contact et références pour cette mission sont les suivantes :

Au sein du Ministère de la Femme et de la Petite Enfance Asbakréo FITTOUIN Directeur général de la Promotion du Genre et de l'Autonomisation de la Femme Au sein d'Expertise France Mme Chantal Ndami Experte appui aux politiques publiques Chantal.ndami@expertisefrance.fr

Laura Perchat

Experte partenariats et mobilisation des ressources – AT EDIFIS laura.perchat@expertisefrance.fr